

NOUVEAUTÉ 2016

CAVALAIRE

FAMILLES

GUICHET UNIQUE
1 LIEU POUR TOUTES LES DÉMARCHES :
INSCRIPTIONS ET RÈGLEMENTS



CAVALAIRE
HÔTEL DE VILLE



CAVALAIRE
LE MAG
AVRIL 2016

VIVRE ENSEMBLE
COMMUNE DE CAVALAIRE

EDITO DU MAIRE



“

C'est grâce aux efforts de tous, au dynamisme et à l'attractivité de Cavalaire que seront compensés les manques de l'Etat !

”

Edito

La belle saison du printemps arrive et parallèlement, le temps municipal fait son œuvre avec son lot d'actualités, d'actions, d'événements et de festivités.

Adeptes du pragmatisme et du bon sens, l'équipe municipale et moi-même allons fixer, comme depuis notre élection, « le cap sur la modération » qui lui seul pourra nous permettre de « naviguer » dans le bon sens.

D'ailleurs, l'orientation budgétaire 2016 est la parfaite illustration de cette méthode.

Pour pallier l'augmentation incontournable des prélèvements de l'Etat sur les finances communales, la mairie a donc clairement choisi de réduire ses dépenses de façon drastique en misant sur la créativité, l'inventivité et le travail en régie (chantier réalisé par le personnel municipal et non par des entreprises) en réalisant ainsi les économies impératives, qui nous permettront de faire face, tout en tenant nos engagements.

C'est grâce aux efforts de tous, au dynamisme et à l'attractivité de Cavalaire que seront compensés les manques de l'Etat !

De nouveaux services, de nouveaux événements culturels et sportifs, un trimestre printanier, comme je l'écrivais plus haut, une multitude de rendez-vous intéressants vous attendent. Voilà l'actualité de notre Ville. Ainsi, en parcourant le MAG, vous pourrez prendre connaissance du travail et des innovations menés par votre équipe municipale et les services de la Ville.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous
Philippe Leveque

FINANCES COMMUNALES

Le vote du budget est une étape fondamentale pour toute collectivité. Le budget a pour fonction de prévoir et d'autoriser les dépenses et les recettes, de fonctionnement et d'investissement, qui vont permettre à la politique locale de s'exercer au quotidien. Le budget est également la traduction annuelle d'une stratégie de moyen et long terme.



Gouverner, c'est prévoir.

En matière de budget communal, prévoir devient un exercice périlleux. Au détour d'une loi, d'une ordonnance, voire d'un décret, voici qu'une nouvelle compétence, donc une nouvelle dépense, apparaît, voilà qu'une recette disparaît, **et tout ceci sans concertation.**

L'Europe elle-même s'inquiète de cette « absence de véritable consultation des collectivités locales » avant le vote de la loi NOTRe, dans un rapport du Conseil de l'Europe sur "l'état de la démocratie locale en France". Ses auteurs se disent également préoccupés par le "déséquilibre financier entre les collectivités territoriales" dû à "un système inadapté de péréquation" et à "une recentralisation au niveau national des décisions fiscales locales".

La stratégie financière en regard des baisses de dotation



C'est à sa capacité à faire face à une mer tourmentée qu'on reconnaît un bon capitaine !

En avril 2014, dès l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, un cap a été fixé et une route tracée en fonction des écueils connus à cette date.

La hausse des taux d'imposition avait été rendue obligatoire pour solder le contentieux Pardigon et faire face à une épargne nette de -1 174 193 €, la dette communale s'élevait alors à 18 millions d'euros, sans

capacité d'épargne pour régler les échéances d'emprunts !

Rappelons également que cette situation a valu à Cavalaire d'être inscrite dans le réseau d'alerte par la Direction Départementale des Finances Publiques (pour la gestion 2008 à 2013).

Cette hausse des impôts, votée avant que l'Etat ne décide de baisser drastiquement ses dotations aux communes, était assortie d'un triple engagement, piliers de notre stratégie :

- **La diminution progressive des taux d'imposition à partir de 2015 et la maîtrise de notre endettement**, grâce à d'une part à :

- **La maîtrise et la rationalisation des dépenses communales** (faire mieux avec moins), et d'autre part au :

- **Renforcement de l'attractivité du territoire** par la réalisation d'investissements structurants, par un programme d'animations renouvelé et par une valorisation durable de son patrimoine naturel et culturel.

Cette stratégie a été le fondement de nos orientations budgétaires 2015 : elle est notre préoccupation principale et demeure de ce fait au cœur de nos orientations budgétaires 2016.

Si certains pouvaient douter au début de son efficacité, depuis la baisse des dotations, les doutes (les doutes objectifs bien sûr, pas les doutes malintentionnés) ne peuvent que s'estomper.



19 septembre 2015 : signature de la pétition de l'AMF



LES GRANDES LIGNES DE NOTRE BUDGET

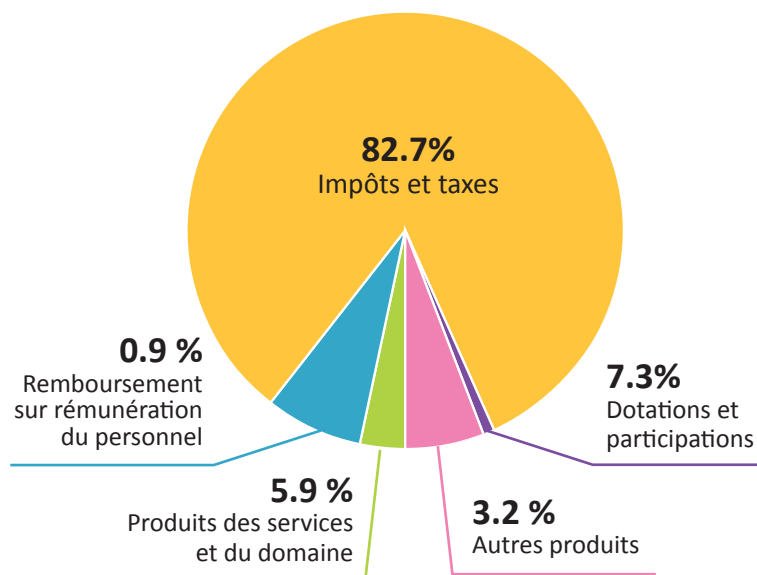
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Globalement nos recettes réelles de fonctionnement 2016 sont en baisse de 2,25 %. La baisse des dotations continue son triste cours.

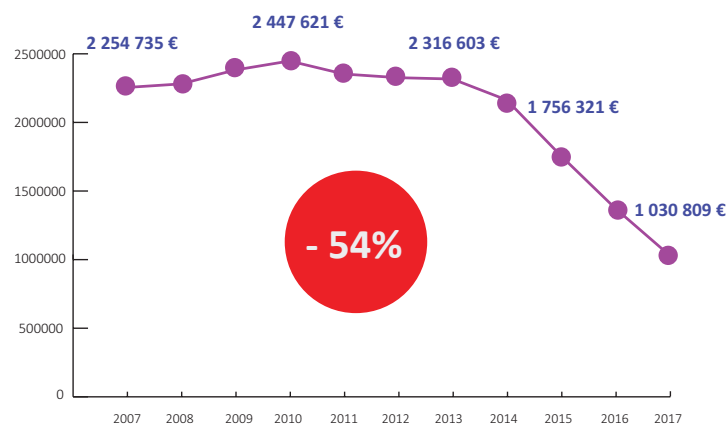
Ce poste de recettes enregistre une baisse essentiellement due à la diminution de notre DGF 2016 (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'Etat. En effet, après avoir contribué pour le redressement des finances publiques à hauteur de 155 180 € en 2014 et 498 020 € en 2015, la ville de Cavalaire-sur-Mer doit cette année participer à hauteur de 840 860 euros. Cette contribution décidée par le législateur depuis 2014 doit se poursuivre jusqu'en 2017 pour être ensuite pérennisée. Ainsi, en 2017, nous aurons perdu 2 916 752 € de recettes pérennes.

Malgré ce contexte peu flamboyant, les taux de fiscalité locale affichent une baisse de - 2% en 2016.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



ÉVOLUTION DE LA DGF (dotation globale de financement)

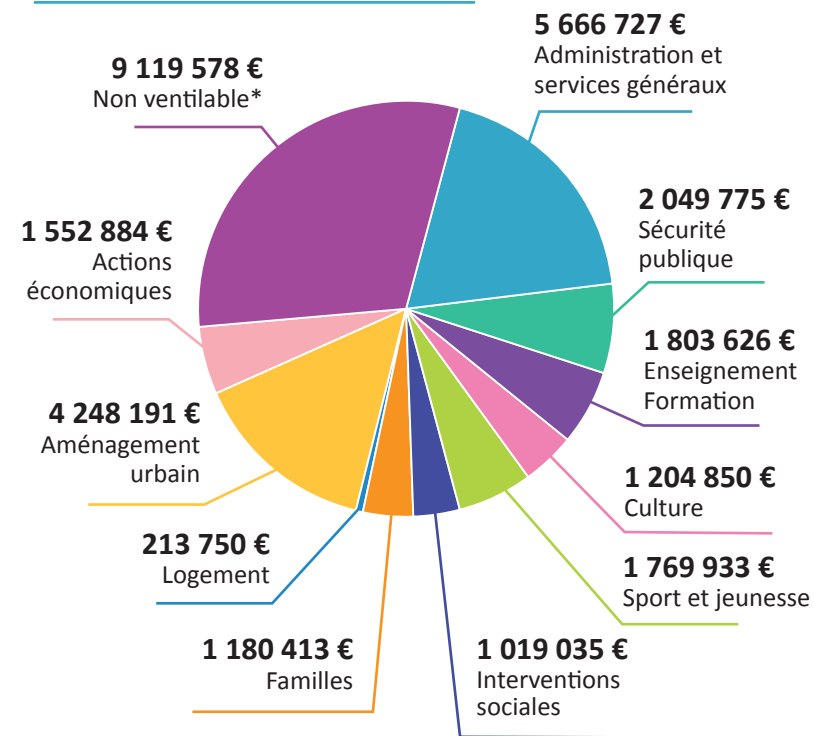


LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2016, nous prévoyons une maîtrise des dépenses de fonctionnement encore renforcée. Aujourd'hui, la gestion optimale des deniers publics est une ligne de conduite que la Ville s'impose. Cette exigence a été renforcée dès avril 2014 autour d'un double objectif : réduire la dépense publique sans altérer la qualité des services à la population et consolider l'auto-financement de la Ville.

Le budget de fonctionnement 2016 sera impacté par les mesures positives de cette démarche volontaire avec une baisse de -0,53 % sur nos dépenses réelles.

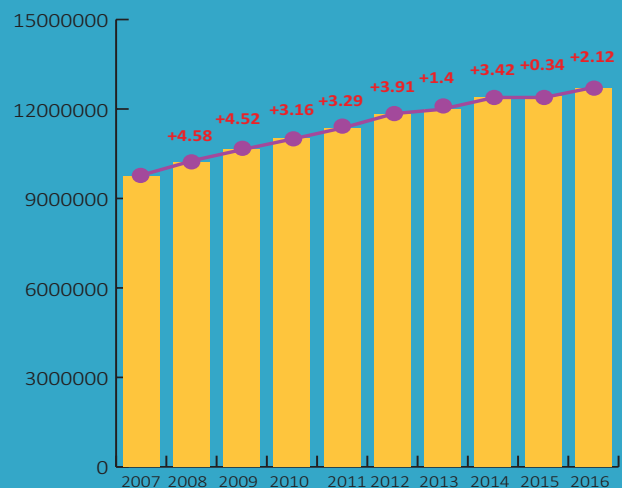
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION



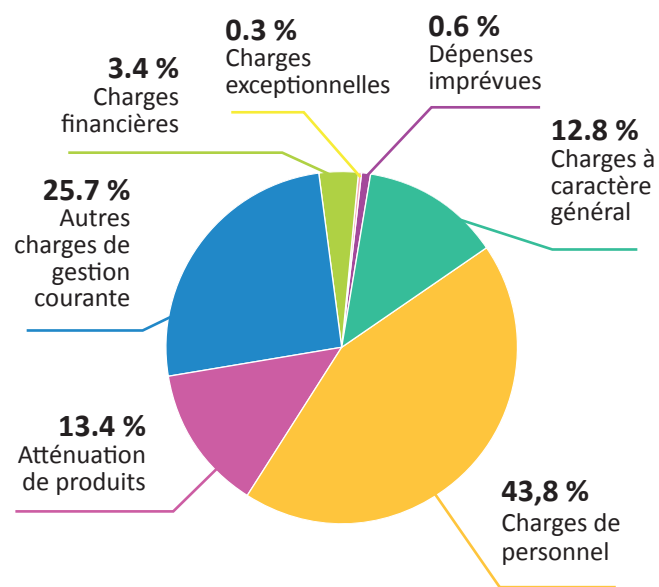
* Non ventilable : Amortissements, virement entre sections, remboursement de la dette, déficits d'investissement reportés, reversement de fiscalité (FNGIR), dépenses imprévues.



ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (tous budgets confondus)



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR CHAPITRE



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme de nos investissements 2016 prévoit notamment les opérations suivantes :

- Révisions, modifications PLU
50 000 €
- L'acquisition d'un appartement aux Mimosas
162 000 €
- Acquisition d'une balayeuse
161 000 €
- Remplacement de 9 véhicules
97 120 €
- Acquisition de tables de tri et d'un déshydrateur thermique
39 400 €
- Extension du mur d'escalade
65 000 €
- Extension et réhabilitation de la crèche
566 500 €
- Réfection du sol sportif de la salle de tennis de table.
30 000 €
- Acquisition d'une sanisette plage du Wafou
60 000 €
- Réhabilitation et modernisation de la voirie
381 630 €
- Travaux accessibilité voirie
100 000 €
- Modernisation éclairage public
70 000 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement 2016 sera financé par les recettes suivantes :

- Un emprunt de **700 000 €** (dont 200 000 € au titre des RAR 2015)
- le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, **197 000 €**
- la taxe d'aménagement, **95 000 €**
- le produit des amendes de police d'un montant prévisionnel de **131 000 €**
- un don de **65 000 €** affecté à l'opération d'extension du mur d'escalade
- Subventions d'investissement de nos partenaires extérieurs : **497 860 €**
- Autofinancement : **2 183 882 €** (amortissements 463 882 € ; virement de la section de fonctionnement 1 720 000 €).

A compter de l'exercice 2015, il a été décidé de limiter l'inscription budgétaire des nouveaux emprunts annuels à 500 000 euros. Objectif bien plus que réalisé en 2015 puisque l'on n'a effectué aucun emprunt. C'est pourquoi le projet de budget 2016 s'équilibre en section d'investissement avec un emprunt de 700 000 euros, dont 200 000 euros supplémentaires sont pour financer nos restes à réaliser 2015. Cette gestion de notre dette permettra de revenir fin 2019 à un endettement proche des 14 500 000 euros. Ainsi nos charges d'intérêts pèseront moins sur notre section de fonctionnement, et notre capacité à réaliser de nouveaux emprunts courant 2019 sera en adéquation avec le démarrage de nos projets d'aménagement, notamment le centre culturel attendu par tous.

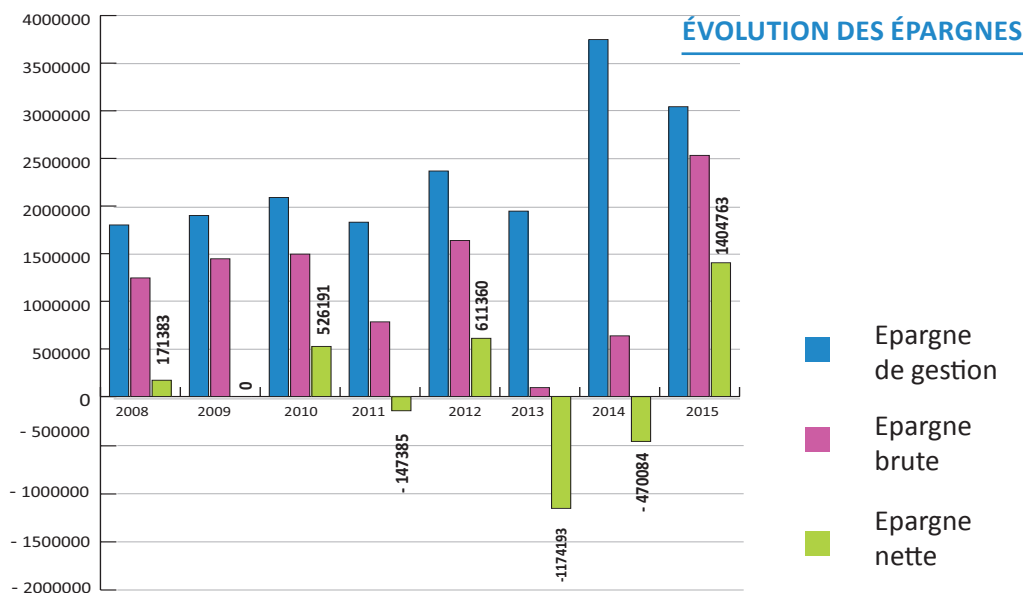
ÉVOLUTION DE LA DETTE



NOS ÉPARGNES

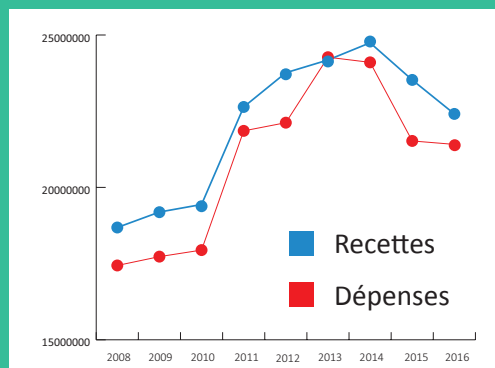
Notre épargne nette 2015 (marge de manœuvre dont dispose la collectivité pour autofinancer ses investissements, une fois le capital de sa dette remboursé) est de nouveau positive à hauteur de 1 404 763 euros, après avoir été négative en 2013 et 2014.

Plus l'épargne nette d'une collectivité est importante et moins elle aura besoin de recourir à l'emprunt. Les emprunts alourdissent en effet les marges de manœuvre des années futures car ils diminuent à la fois l'épargne brute par l'augmentation des intérêts à payer et l'épargne nette, par un remboursement en capital plus important.



En 2013 les dépenses réelles de fonctionnement (24 271 356 €) ont été supérieures aux recettes réelles de fonctionnement (24 180 041 €). L'effet «ciseaux» sur les finances communales a donc joué à plein sur la période 2008 – 2013, se traduisant par un autofinancement de nos investissements nul en 2013. Cette situation a conduit la commune à être inscrite dans le réseau d'alerte des finances publiques.

Dépenses et recettes réelles de fonctionnement



ZOOM SUR LA FISCALITÉ

Certains chiffres font débat.

Le nombre exact d'espèces qui ont disparu à cause du réchauffement climatique, ou encore le nombre de chômeurs de catégorie A sont l'objet de nombreuses polémiques. Cela peut être compréhensible, puisque nous sommes, pour ces exemples, à la frontière entre des disciplines ardues, la biologie et l'écologie pour le premier ou l'économie et les études statistiques pour le second, avec des calculs compliqués qu'il est difficile de décortiquer.

Mais qu'on puisse trouver matière à débat dans des choses aussi simples que les taux de fiscalité d'une commune,

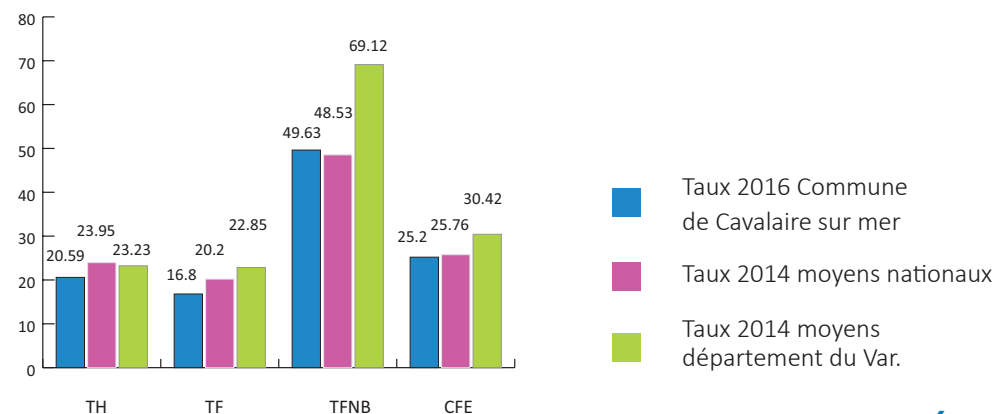
qu'on en arrive à des accusations de mensonge, c'est plutôt surprenant !

Le tableau ci-dessous montre de façon précise les taux qui ont été votés par le Conseil Municipal et leur variation en pourcentage.

Notamment, vous observerez qu'en 2015, quand l'on parle d'une baisse de 5,9%, ou de 2% en 2016, celle-ci s'applique au taux d'imposition, pas au taux d'augmentation de 2014 ! Cela n'est pas la même chose en termes de recettes municipales ni en termes d'impôts dus par les Cavalois. Ainsi, en 2016, un taux d'impôt, celui du foncier non bâti, est inférieur au taux de 2013 !

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE CAVALAIRE

	tx 2013	Variation 2014	tx 2014	Variation 2015	tx 2015	Variation 2016	tx 2016
Taxe d'Habitation	18,83%	+18,59 %	22,33%	-5,90%	21,01%	-2,00%	20,59%
Taxe Foncière	14,71%	+23,79%	18,21%	-5,90%	17,14%	-2,00%	16,80%
Foncier non bâti	50,32%	+6,96%	53,82%	-5,90%	50,64%	-2,00%	49,63%
Foncier Entreprise	23,82%	+14,69%	27,32%	-5,90%	25,71%	-2,00%	25,20%



Opération fête des Pères 2015

ECONOMIE et commerce de proximité

Partenariat Ville - ACAPIC, une coopération au service du centre-ville et du commerce de proximité

Depuis 2014, la Ville et l'association des commerçants ont intensifié leur relation, pour poursuivre la redynamisation du centre-ville et de ses commerces, initiée en 2010 par la mise en œuvre de nombreuses opérations et animations commerciales tout au long de l'année.

La création d'un budget municipal dédié exclusivement aux animations commerciales et voulu par le Maire a permis la réalisation et la pérennisation de nombreuses manifestations ayant pour seul objectif d'attirer Cavalois et visiteurs dans les rues du centre-ville et de soutenir l'association des commerçants dans ses actions.

Animateurs, mascottes, jeu-concours, distributions de cadeaux, animations musicales, tout est fait pour rendre la visite des chandals en centre-ville festive et

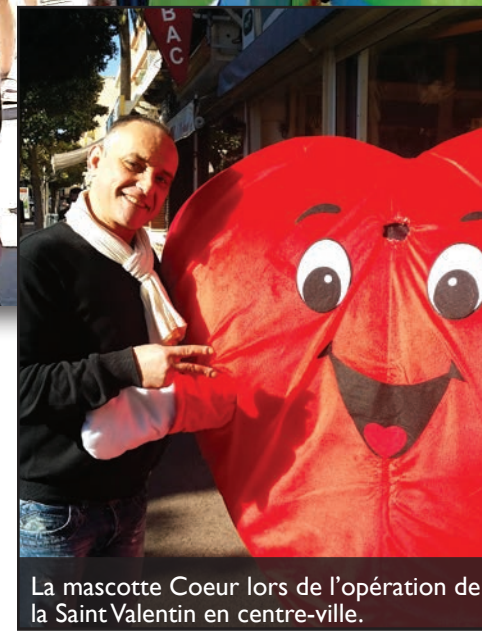
conviviale et promouvoir la qualité de service de nos commerçants.

Le programme d'animations est réalisé chaque année en concertation et les dépenses de chaque opération sont réparties entre la Ville et l'association des commerçants. Un partenariat gagnant/gagnant en faveur du commerce de proximité.

Le centre-ville profite ainsi chaque mois d'au moins une animation sur des thématiques festives telles la Saint-Valentin, la fête de Pâques, Halloween, la bra-

derie des commerçants, les vide-greniers et bien plus encore.

L'ACAPIC et la ville de Cavalaire travaillent déjà sur de nouveaux projets et vous donnent rendez-vous dès le mois de mai pour leur opération spéciale fête des Mères avec à la clef la distribution de 2000 roses pour toutes les mamans.



La mascotte Coeur lors de l'opération de la Saint Valentin en centre-ville.

TRAIT D'UNION, ÉCOUTE, AIDE ET ASSISTANCE

L'évolution s'est fait sentir tant au long des années que dans la lecture des statistiques, on ne peut nier que les délits liés aux problèmes sociaux font eux aussi émergence en gendarmerie.



Souvent éloignés des délits simples tels que nous les envisageons, ces actes répréhensibles liés par exemple aux violences familiales ou intrafamiliales, au comportement de mineurs, aux soucis de voisinage, aux addictions et aux atteintes à la personne présentent un volet bien étranger aux prérogatives des gendarmes, cet aspect social pour lequel les personnels militaires n'étaient ni formés ni disponibles...

Pour réagir à cette carence en termes d'accueil et d'écoute, une réflexion a été engagée par la Préfecture visant à la mise en place d'une interface entre les différents acteurs que sont la gendarmerie et l'ensemble des services sociaux, afin d'accompagner plus efficacement le parcours souvent chaotique des victimes en les aiguillant efficacement.

Cet accompagnement est donc l'élément moteur de cette création de poste avec le recrutement de Marine Pellet, assistante sociale de formation, sa présence sera opérationnelle sur le secteur du Golfe de

Saint-Tropez (Gassin, Saint-Tropez, Grimaud, La Croix Valmer et Sainte-Maxime) au sein des Gendarmeries respectives. Baptisée « Trait d'union », cette structure est désormais efficace depuis le début 2016 et comptabilisait un suivi de plus de cinquante cas après cinq semaines d'activité.

Cette initiative se positionne comme un soutien aux victimes, un soutien évidemment moral mais aussi permettant leur orientation au sein des services administratifs compétents. Partenaires dans le cadre du financement, l'Etat, le Département, la C.A.F et les communes se sont alliés avec l'association Famille Laïque Transition qui est l'employeur de l'intervenante sociale en charge des permanences en Gendarmerie.

La convention a été ratifiée par les maires des 12 communes du Golfe le 21 janvier, le document comprenant aussi les signatures du Sous-Préfet, du commandant du groupement de gendarmerie départemental du Var et du procureur du TGI de Draguignan.

HOMMAGE & CITATION

La décision d'honorer la mémoire du policier municipal Christophe Buisso a été prise par la commune de Cavalaire en baptisant de son nom le poste de la police municipale, marquant par ce geste la volonté de ne jamais oublier l'homme et les circonstances tragiques de sa disparition en service.



En parallèle, à la demande de Philippe Leonelli, l'Etat français sur décision du ministre de l'Intérieur a décidé d'attribuer la mention « **Mort pour le service de la Nation** » à Christophe Buisso. Il a été également cité, avec son collègue Christophe Bonnefoy, à l'ordre de la Nation par décision du Premier Ministre et du ministre de l'Intérieur. Cette distinction exceptionnelle rend hommage à l'engagement et aux risques encourus quotidiennement par les personnels au cours des missions de maintien de l'ordre.

UN NOUVEAU VÉHICULE À LA POLICE MUNICIPALE



La police municipale a vu son parc de véhicules complété par un Dacia Duster qui est affecté aux patrouilles sur la commune. Choisi avec une motorisation diesel pour son économie de fonctionnement et en deux roues motrices pour un tarif contenu, ce véhicule pratique a vite fait preuve de sa fonctionnalité auprès des personnels de la police municipale.

MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET À L'HÔTEL DE VILLE



Monsieur le sous-Préfet Philippe PORTAL est venu récemment à l'Hôtel de ville accueilli par Philippe LEONELLI afin de travailler sur les dossiers de la commune.

Une réunion de travail en présence du premier adjoint Olivier CORNA, de l'adjointe Christelle ROUX, de Patrice VECCHI directeur des services et d'Anne-Marie PARE chargée du territoire. Celle-ci a permis notamment, une présentation du territoire cavalois, un rappel des orientations budgétaires de la commune consécutive à notre plan de redressement soumis au sous-Préfet en octobre, et la présentation de certains projets communaux.



UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE EN CENTRE-VILLE

La signalétique d'information locale implantée depuis 2001 à Cavalaire fait peau neuve pour proposer aux professionnels du commerce et du tourisme un outil de communication plus performant et plus qualitatif.



Une signalisation plus claire et plus lisible permettra dans quelques semaines de mieux informer nos visiteurs et nos touristes et d'améliorer le cheminement depuis les entrées de ville jusqu'aux hébergeurs de Cavalaire (campings, hôtels, maisons d'hôtes etc.) ; un service qui s'inscrit dans une volonté permanente d'améliorer la qualité d'accueil de nos hôtes en saison estivale mais aussi tout au long de l'année.

La signalisation des bâtiments communaux et autres lieux publics sera également repensée. Nouveauté, les plages de Cavalaire profiteront elles aussi de cette signalisation pour toujours mieux

orienter les vacanciers vers nos établissements balnéaires. C'est la société SICOM, leader dans son domaine, qui, aura pour mission d'installer, de commercialiser et d'assurer la maintenance de ces mobiliers.

Les commerçants du centre-ville n'ont pas été oubliés puisqu'il sera également proposé, en cœur de ville, de nouvelles bornes d'information à destination des piétons afin de signaler boutiques et services.

L'exploitation de ces nouveaux mobiliers urbains devrait être effective à la fin du mois de mai.

Vous êtes professionnel, et vous souhaitez plus d'informations relatives à ces nouveaux modes de signalisation, n'hésitez pas à contacter le service Cavalaire Entreprises par email à l'adresse : entreprise@cavalaire.fr

A NOTER :

Le prestataire qui commercialise les mobiliers publicitaires en centre-ville (barrières bleues) a changé. C'est dorénavant la société P.A.P. VAR qui a en charge la gestion et la maintenance de ces dispositifs qui permettent aux entreprises de communiquer et de promouvoir leurs activités. Vous souhaitez profiter de ce dispositif, n'hésitez pas à vous rapprocher du service Cavalaire Entreprises.



CAVALAIRE
CCAS

FORUM

AUTONOMIE

SANTÉ

SPORTS

LOISIRS

20, 21
& 22 MAI
2016DE 10H À 17H
MAISON DE LA MER

PROGRAMME

CONFÉRENCES :

- « Le maintien à domicile, quelle solution »
- « Le bien vieillir à domicile, un travail d'équipe »
- « Le diplôme d'aide à domicile et la VAE »
- « La maladie d'Alzheimer : changer notre regard »

DES FILMS :

- « C'est quoi l'autisme »
- « La vie en maison de retraite »
- « Les services d'aide à domicile du CCAS »

UNE PIÈCE DE THÉÂTRE :

- « Du côté de chez soi » compagnie « vol de nuit »

- 1 stand de maquillage et un parcours psychomoteur ludique pour les enfants.
- Le vernissage de l'exposition du club de peinture des seniors.
- 1 cours de gym douce pour les seniors.
- Des courses de fauteuils électriques.
- Exposition de matériel sportif et paramédical.
- 1 démonstration de Zumba et de tai chi.
- 1 stand de reiki et de réflexologie plantaire.
- 1 atelier peinture pour tous.

Accès gratuit

POUR VOUS ET
VOS PROCHES
AUJOURD'HUI
OU DEMAINDEUX TOMBOLAS :
un séjour
et d'autres lots à
gagner.FORUM
AUTONOMIE
SANTÉ

La Maison de la mer va accueillir le forum « autonomie - santé - sports - loisirs » les 20, 21 et 22 mai prochains, réunissant pour cette occasion un total de vingt-trois intervenants ou exposants pour un programme particulièrement étoffé.

Ce forum vous proposera un tour d'horizon très complet de l'ensemble des solutions, des prestations, des conseils et solutions aisément accessibles au public de tous âges, sans omettre d'aborder les thèmes du handicap et du vieillissement sous tous leurs aspects.

Le premier jour, soit le 20 mai, l'ensemble des services publics sera présent pour rencontrer le public et dialoguer sur des thèmes tels que l'action sociale, l'allocation personnalisée à l'autonomie ou les actions de dépistage pour prévenir les cancers.

Les entreprises privées seront pour la plupart présentes sur la durée du forum, toujours dans l'optique d'informer le public sur les prestations organisées à son attention, tant sur le plan matériel que services à la personne.

Le milieu associatif est bien évidemment présent au forum « autonomie - santé - sports - loisirs » des 20, 21 et 22 mai prochains, avec parmi les exemples des sujets tels que les enfants autistes, la maladie d'Alzheimer, les accidents vasculaires cérébraux, le secours catholique et les activités dévolues aux seniors, gym douce et peinture...

Ces trois jours donneront aussi lieu à des conférences, à l'organisation d'un parcours santé, à la projection de documentaires sur les services d'aide à domicile et portage de repas en parallèle à l'exposition dans le cadre de la maison de la mer, complétant utilement ce tour d'horizon organisé par le CCAS sous la houlette de Christelle Roux, adjointe au Maire et aux Affaires Sociales.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

“ Je suis maire du Conseil Municipal des jeunes et pour moi, ce conseil a une très grande importance afin de dynamiser Cavalaire. Le CMJ permet de mettre en place des tas de projets. Nous essayons de les mettre en route mais il faut beaucoup réfléchir . ”

Hugo

LES JEUNES AU CONSEIL !

La comparaison s'impose... L'ambiance évoque une ruche, façon brainstorming en salle de réunion ! Le Conseil Municipal des Jeunes est à l'oeuvre et planche sur les sujets du jour toutes commissions présentes à l'appel, mais ce n'est pas un scénario ponctuel au sein du calendrier...

Tout au long de l'année les enfants s'investissent et s'expriment haut et fort sur les sujets qui leur sont présentés, avec une fraîcheur et une spontanéité sans retenue : les quatre commissions, Environnement,

Finances/événement, Sports et Solidarité élaborent soigneusement des projets concrets qui déboucheront notamment sur la création d'un espace potager/poulailler à Cavalaire, sur l'organisation du bal des CM2 et sur un atelier pâtisserie.

Studieuse et créative, l'ambiance du Conseil Municipal des Jeunes s'avère propice à l'épanouissement personnel des enfants et à la réalisation de projets concrets, l'occasion d'un aperçu du monde des adultes et de ses contraintes...



TRANSPORTS SCOLAIRES MATERNELLES EN BUS

Les élèves de l'école élémentaire bénéficiaient du ramassage scolaire depuis la délibération en date du dix-neuf novembre 2008, instaurant au sein de la régie municipale des transports publics un volet scolaire qui fut complété par une convention signée le vingt-neuf janvier 2009, relative à l'exécution de ce service pour le compte du Département.

A l'usage, on a pu s'apercevoir que les familles qui avaient des enfants en âge d'aller à l'école devaient parfois jongler entre différents modes de transports, quand au sein d'une même fratrie certains enfants devaient rejoindre la maternelle et d'autres l'école élémentaire...

Cette différence de prise en charge sous-entendait d'effectuer deux fois le même chemin vers deux écoles géographiquement voisines, motivant la réaction de la municipalité et de l'adjointe Christelle Roux pour élargir l'admission des scolaires aux enfants de plus de quatre ans inscrits en maternelle. Cette décision évite désormais bien des aller-retour pour les parents concernés, un bonus évident en termes de circulation aux alentours des établissements scolaires!

Le règlement intérieur des transports scolaires a intégré cette mise à jour qui va satisfaire plusieurs familles cavaloises, allant dans le sens d'une prise en charge simplifiée de leurs enfants sur le chemin de l'école.



ZOOM SUR UN SERVICE MUNICIPAL :

LE GUICHET UNIQUE

Mouvement, initiatives et service public font bon ménage !

Le guichet unique était attendu par tous ceux qui pratiquent les démarches administratives pour leurs enfants en âge scolaire, avec un fonctionnement qui devient définitivement centralisé et accessible grâce au service Cavalaire-Familles...

Finie cette pile de dossiers remplis de photocopies à l'identique, terminée cette multiplication des quittances ou des pages du livret de famille ! Qu'il s'agisse de la crèche, du centre de loisirs, du centre ados, de l'école municipale des sports ou des transports scolaires un seul et même dossier fera foi plusieurs fois ; prenons pour exemple les transports scolaires par bus, qu'il s'agisse de transports municipaux ou gérés par le Département (Varlib) les dossiers d'inscription et les demandes de cartes se font désormais au même endroit, soit une simplification bienvenue pour parents et usagers...

Sont à ajouter à cette énumération la remise sur place des dossiers d'inscription aux écoles (mais toujours à compléter et à déposer aux établissements scolaires) et l'ensemble des paiements afférents aux services concernant les enfants, le tout apportant une simplification évidente qui devrait combler l'ensemble des parents concernés.

Ce guichet unique ne sera pas qu'un outil de simplification à destination du public, la responsable Françoise Bonnet s'en explique :

« Nous nous positionnons comme l'interface, le portail vers les différents services de l'administration concernés par les enfants en âge scolaire, afin de simplifier les démarches de nos administrés et de les accompagner lors de leur parcours, nous prenons notre rôle de conseil très à coeur. Cavalaire-Familles a une mission essentielle de lien social, c'est un lieu d'échange où nous proposerons des permanences avec différentes administrations dans cette même optique, en simplifier l'accès pour les Cavalois ! ».

Elaboré sous l'égide de l'adjointe aux affaires sociales Christelle Roux, ce guichet unique promet dès son installation de servir efficacement les Cavalois en simplifiant agréablement l'ensemble des démarches concernant les enfants en âge scolaire...



De gauche à droite : Valentine Cavillon, Françoise Bonnet, Bernard Salini, Sylvie Aggoun, Philippe Benkheilil, Christelle Roux.

Nouveau !



CAVALAIRE

FAMILLES

GUICHET UNIQUE
1 LIEU POUR TOUTES LES DÉMARCHES :
INSCRIPTIONS ET RÉGLEMENTS

Quelles sont les démarches que je peux réaliser à Cavalaire Familles ?

Les parents pourront accomplir en un lieu unique toutes les démarches relatives à l'inscription et au règlement pour les services à destination de la jeunesse : crèche, scolarité, cantine scolaire, transports scolaires, accueil de loisirs, centre ados et école municipale des sports.

À partir de quand Cavalaire Familles sera ouvert au public ?

L'accueil du public se fera à compter du lundi 4 avril.

Où se situera Cavalaire Familles ?

Le service est installé à l'Espace Proximité au 47 Avenue Maréchal Lyautey.

Quels sont les horaires d'ouverture ?

L'ouverture du service se fait en continu du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Comment joindre ce service ?

Soit par téléphone : 04 94 01 90 00

Soit par mail : cavalairefamilles@cavalaire.fr

Quels seront les modes de règlements possibles ?

Dès à présent sont acceptés : chèques, espèces, CESU et portail dématérialisé pour la cantine scolaire.

Courant 2017 se rajouteront le prélèvement automatique

et la généralisation du portail dématérialisé aux autres services.

COMPRENDRE ...

L'ASSAINISSEMENT ET SES RÉSEAUX

Les réseaux d'assainissement cavalirois sont séparatifs, une nuance d'importance que nous allons vous détailler dans les lignes qui suivent...

En **ROUGE** sur le schéma ci-contre, l'eau issue de l'usage ménager (lessives, cuisine, douches, bains) et les eaux dites « vannes » qui regroupent ce qui passe par les W-C sont acheminées vers la station d'épuration : le taux de traitement monte à 96% pour ces eaux usées, un excellent résultat avant leur rejet en mer à 50 mètres de profondeur. Les chiffres sont impressionnants, comme vous allez pouvoir en juger : quotidiennement ce sont 2700 tonnes qui suivent ce processus soit près d'un million de tonnes par an !

Tracé en **BLEU** sur le visuel, le réseau de récupération des eaux pluviales a la mission de faire face aux précipitations atmosphériques : captées durant les épisodes de pluie, ces eaux vont de caniveaux en grilles puis en avaloirs situés en bordure du réseau routier cavalirois. Dirigé par le biais de canalisations enterrées ou de ruisseaux naturels tel que le Fenouillet, la Castillane, les Rigauds ou les Collières, ce flot rejoint la mer sans aucun traitement, une démarche logique puisqu'il s'agit d'eau de pluie ! Cette précision s'impose, indiquant là encore la nécessité de ne rien jeter dans ces ouvrages dédiés au pluvial car



Schéma explicatif des réseaux

une pollution s'ensuivrait immédiatement pour le milieu naturel...

De fait, il est absolument interdit de pratiquer des interconnexions entre ces deux réseaux, les eaux usées et les eaux pluviales devant demeurer absolument séparées ! Une pollution des eaux de baignade serait la conséquence immédiate d'une jonction entre ces deux réseaux, posant un grave problème de salubrité publique...

Pour information, les analyses réalisées par l'Observatoire marin en moyenne 1 fois par semaine à Bonporteau, 3 fois par semaine sur les

plages du Parc et de Pardigon et 7 fois par semaine sur la plage du centre-ville peuvent détecter ce type de pollution afin d'alerter la collectivité. Les services municipaux sont très attentifs à cette question et recherchent activement les branchements hors-la-loi, évitant d'une part les débordements du réseau d'eaux usées en cas de fortes précipitations mais aussi dans l'optique de réduire les volumes d'eau traités à la station d'épuration pour traquer les coûts de fonctionnement inutiles !

Salons & événements

4 au 27 avril 2016

Avril en Famille

Entrée libre
de 10h à 19h
Esplanade de
l'Office de
Tourisme



17 avril 2016

Expo vélo

Esplanade de Lattre de Tassigny.



Les 30 avril et 1er mai

Rencontres des Métiers d'art

Entrée libre de 10h à 19h - Esplanade de
l'Office de Tourisme.
Renseignements : 04 94 00 11 45



20, 21 et 22 mai 2016

Forum autonomie

Maison de la mer.

14 et 15 mai 2016

Salon du bien-être

Maison de la mer
Renseignements : 04 94 00 11 45



20, 21 et 22 mai 2016

Les journées Découverte Nature et Terroir

Esplanade Ste Estelle
Renseignements : 04 94 00 11 45

Découverte des animaux de la ferme,
vente de produits bio, atelier jardinage,
exploration des sens, dégustation des
vins du Golfe*...



*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

4 et 5 juin 2016

Equi'country

Centre-ville de Cavalaire.
Concerts country, Festival country
& Line Dance. Cabaret équestre.

EQUI' COUNTRY

11 et 12 juin 2016

Championnat d'europe de flyboard

Plage du centre-ville.
Parrainé par M. Vincent Lagaf'
Renseignements : Office de Tourisme



KICKBOXING SHOW

& DÎNER DE GALA

Le 28 mai prochain, la ville de Cavalaire présentera le CAVALAIRE KICKBOXING SHOW organisé par le Comité Officiel des Fêtes et produit par l'agence événementielle It Agency

Au cours de cette soirée qui débutera à 19h00, 7 combats, dont un féminin, auront lieu au Complexe Sportif Henry Gros dont un Championnat du Monde ISKA et la finale des championnats de France sous l'égide de la FFKMDA. Cela sera aussi l'occasion pour des associations sportives cavalaïroises de se prêter au jeu de la démonstration en début de soirée. L'ensemble de ces combats sera retransmis sur Canal + Sport, apportant une magnifique promotion pour notre ville ! Pour la première fois à cavalaire, ce merveilleux show sportif laissera aussi une place de choix à un dîner de gala prestigieux qui sera servi autour du ring pour celles et ceux qui en feront la réservation.

Le Championnat du monde ISKA opposera

CATÉGORIE - 81 KG



Cyril BENZAQUEN (FR) : 51 combats, 42 victoires dont 8 par KO, 9 défaites, 7 fois champion de France, champion du Monde ISKA 2015 | **Ker Ward (UK)** : 90 combats, 75 victoires, 15 défaites, 7 fois champion d'Angleterre, 4 fois champion du Monde.

Avec la participation des boxeurs : René Dione Club Bois d'Arcy, Mathias Branchu club AJSR St-Raphaël, Jocelyn Branchu AJSR St-Raphaël, Hakim Ketaieb, Jean-Luc Ossofi...

ASSISTER À LA SOIRÉE

- Place Gradin : 15€
- Place Ring : 30€
- Place Ring VIP : 50€

ASSISTER AU DÎNER

- Place table réservée : accès VIP 100€ / personne

INFORMATIONS

Billetterie
& réservation
tables
Office de Tourisme
04 94 01 92 10
www.cavalaire.fr

Agenda culturel

AVRIL-MAI-JUIN

Vendredi 22 et samedi 23 Avril 2016

Mini Salon du Manga

Horaire : 10h-17h - Tarif : gratuit

Présentation : Mini salon manga 10h-17h :
Dessinateurs, libraire, démonstrations d'Arts
Martiaux, seflie avec cosplayers, projections de
Films, contes, origami, papercraft ...



Le Vendredi 22 Avril 2016

L'Histoire par les films : Le Colonel Chabert

Projection-Conférence par Natalie PETITEAU,
professeur d'université à Avignon.

Lieu : Auditorium de la médiathèque

Horaires : 20h tout public

Tarif : Entrée libre sur inscription (nombre de places
limité)

Présentation : Projection et débat autour du film « Le
Colonel Chabert ».



Samedi 14 Mai 2016

Rockavalaire 12ème Tremplin Rock

Place Sainte Estelle – Scène extérieure. (à la salle des fêtes en cas de pluie).

Horaires : 17h. Tarif : Gratuit

L'école de musique organise son 12^{ème} TREMPLIN ROCK pour des jeunes de moins de 23 ans originaires de la région PACA.

Le but de cet événement original aux tonalités rock est de permettre à des groupes de se faire connaître et qui sait, de lancer une carrière. Ils sont invités à concourir sur scène devant le public, et, un jury de professionnels leur remet ses prix en direct.



Samedi 21 mai 2016

2^{ème} festival de chorale

Salle des fêtes (concert gratuit)
17 h 00, Place Jean Moulin.

Pour ce deuxième rendez-vous, les chorales « Les Choristes et Les Voix du Soleil » vous présentent leurs répertoires.

Mardi 21 juin 2016

Fête de la MUSIQUE



- 1. GROUPE VEDETTE : EPSYLON**
Chanson française - A 21h30, sur le port, esplanade De Lattre de Tassigny
- 2. SCÈNE OUVERTE** proposée par l'Association 432 hertz. A partir de 18h00 et jusqu'à tard dans la nuit, place de la Gare.
- 3. SPECTACLE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE** de Cavalaire : chansons, pop et musiques actuelles. De 17h30 à 19h30 sur l'esplanade de Lattre de Tassigny.
- 4. SPECTACLE DE BREAK DANCE**, hip hop avec danseurs et musiciens. 20h30, esplanade de Lattre de Tassigny.
- 5. LIZ'HARD** Concert Hard-Rock français. Place du Casino dès 20h30.
- 6. Dans les bars & restaurants : L'Aventure**, promenade du Port : concert pop rock.

Mardi 14 juin 2016

Médiathèque

Lectures à 2 voix

Rencontres d'auteurs avec Martine Landis et C.E Ayr
A l'Auditorium de la médiathèque à 14h30

Vous aimez les histoires courtes (traduisez par Sound Bite Fiction, en anglais), des histoires dont l'action ou les personnages vous sont familiers, les sonorités de la langue de Shakespeare, alors ne manquez surtout pas les lectures à deux voix de C.E AYR et Martine Landis le mardi 14 juin 2016 à 14h30.

Les lectures seront suivies de quelques spécialités culinaires écossaises qui vous seront offertes en dégustation.



Le Vendredi 27 Mai 2016

Présentation – Rencontre

avec un créateur de roses :
Dominique MASSAD

Auditorium de la médiathèque à 14h30
tout public - Entrée libre sur inscription
(nombre de places limité)

Présentation : Comment, pourquoi, pour qui créer une variété de roses ?

Mercredi 8 juin 2016

Conférence-diaporama « les roses » avec Diane SAURAT

Lieu : Médiathèque à 14h30

Présentation : Diane Saurat captivera son auditoire avec cette conférence sur les roses, illustrée d'un diaporama et de touches olfactives...

Caval'Air JAZZ TREMPLIN 2016



Samedi 2 Juillet 2016

2^{ème} Tremplin du Cavalaire Jazz Festival 2016

Lieu : Place Sainte Estelle – Scène extérieure. 19h
- Tarif : Gratuit - Renseignements: OMC

L'Office Municipal de la culture, présente les sélections de son 2^{ème} Tremplin Jazz. Le but de cet événement est de découvrir des talents et permettre à des groupes ou musicien solo de se faire connaître. Ils sont invités à concourir sur scène devant le public, et, un jury de professionnels leur décernera ses prix et annoncera le programme du festival de septembre 2016.

CONTACTS :

Office Municipal de la Culture
(OMC) : 04 94 64 00 96

Médiathèque :
04 94 01 93 20

Espace Archéologique :
04 94 01 92 18

www.cavalaire.fr

JUMELAGE

30^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE CAVALAIRE / WOLFACH (1984 – 2014)

30 années d'amitié fêtées et jumelage renouvelé !

En fait le 30^{ème} anniversaire du jumelage entre nos 2 villes aurait dû être célébré à WOLFACH en 2014, mais compte tenu des élections communales en Allemagne, et de l'arrivée du nouveau Maire, Thomas GEPPERT à la tête de la Municipalité, cela n'a pu être fait à la date anniversaire.

La municipalité de Wolfach a donc invité le Maire de Cavalaire et le Comité de jumelage à venir célébrer cet anniversaire comme il se doit, à l'occasion du carnaval de Wolfach. La cérémonie officielle s'est déroulée le samedi 6 février dernier dans les salons de la Mairie, en présence d'une délégation de 38 Cavalaïrois, conduite par le Maire, Philippe LEONELLI et la

Présidente du Comité de jumelage de Cavalaire, Sylvie GAUTHIER.

Cette délégation fut reçue dans le salon bleu de la Mairie par une des pierres angulaires du jumelage, M. Walter SCHMIDER, le nouveau Maire, Thomas GEPPERT, la députée fédérale, Mme Kordula KOVAC, l'ensemble du Conseil municipal et bien d'autres invités, dont l'ancien Maire M. Gottfried MOSER.

Vint ensuite l'échange des cadeaux et la signature du renouvellement de la charte du jumelage qui lie nos 2 villes. M. LEONELLI signa également le livre d'Or de Wolfach.

Avant de laisser place à 4 jours de fête, un vin d'honneur agrémenté de spécialités wolfachoises vint clore cette cérémonie.

Une délégation de Wolfach sera à Cavalaire les 6, 7 et 8 mai prochains.



RETOUR SUR ...

MISS CAVALAIRE

L'édition 2016 de l'élection de Miss Cavalaire a couronné Charlotte Autieu, qui a su emporter les faveurs du jury lors de cette manifestation organisée par le Comité des Fêtes de Cavalaire-sur-Mer.

Le podium a aussi consacré au titre de première dauphine Clara Lauriau et Olivia Honnorat devient deuxième dauphine après cette élection âprement disputée, tant il fut difficile de départager les inscrites !



COMPLEXE OTTAVI : RÉNOVATION DE LA SALLE DÉDIÉE AUX ARTS MARTIAUX

Le sol de la salle dévolue à la pratique du judo et du karaté dans le cadre du complexe Ottavi montrait des signes d'usure, un phénomène bien naturel quand on voit le rythme d'utilisation soutenu de cette installation...

Les tapis étaient très marqués et les espaces qui séparaient les jointures posaient un problème de sécurité mais un autre souci se faisait jour : la fosse accueillant les tapis était trop profonde.

Il fut donc décidé de couler une épaisseur de béton dans cette fosse pour réajuster les niveaux.

Les nouveaux tapis ont une épaisseur de six centimètres et dépassent de deux centimètres, une sécurité bienvenue pour les nombreux pratiquants dans cette salle (le judo, le karaté, l'Aïkido, le pilate, la danse, la gym douce entretien, le yoga, le real défense système combat, les écoles, le centre de loisirs et la police municipale) en cas de chute sur les bords du tatami !



Cavalaire cité sportive ! Cet adage se vérifie tout au long de l'année au gré du programme concocté par le service des sports et l'école municipale des sports...

Cyclisme

CAVALAIRE
SERVICE DES SPORTS

École municipale des sports

ACTIVITÉ VÉLO

DE 3 À 10 ANS

TOUS LES MERCREDIS APRÈS-MIDI
de 14h à 15h pour les 3-6 ans et
de 15h à 16h pour les 7-10 ans

Nombre de places limité

La section vélo est sur des rails avec un rendez-vous hebdomadaire fixé au mercredi, l'occasion pour les 3-10 ans de s'exercer efficacement à la maîtrise de la petite reine sous l'oeil des moniteurs de l'école.

Aquagym



Du mois de juin au mois de septembre l'aqua-gym fait le plein tous les jours sauf le samedi.

Longe-côte



Moins saisonnière, l'activité longe-côte est programmée les lundis, mercredis, vendredis et dimanches toute l'année et emporte elle aussi de nombreux suffrages.

Nouveau !

Aqua-abdos

Nouveauté pour cette année 2016 :
l'aqua-abdos est programmé les mardis et jeudis. Une occasion supplémentaire de pratiquer une activité physique efficace en milieu marin...

TAXE DE SEJOUR

Il est rappelé à l'ensemble des professionnels et loueurs en meublés occasionnels que la taxe de séjour est perçue du 1er avril au 31 octobre.

Les règlements devront parvenir en mairie dès la fin de la période. Renseignements au 04 94 00 48 00.

SERVICE MILITAIRE

LE RECENSEMENT MILITAIRE depuis le 1er janvier 1999 concerne les FILLES et les GARÇONS dès l'âge de 16 ans.

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie, service des Affaires Générales et Réglementation. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Les personnes de plus de 25 ans sollicitant un justificatif de non obligation de recensement doivent prendre contact avec le bureau du service national : tél : 04 93 62 78 68
Plus d'informations au 04 94 00 48 00

INFORMATIONS DIVERSES : DECLARATION OBLIGATOIRE en MAIRIE des MEUBLES et CHAMBRES D'HÔTES

La loi n° 2009-888 du 22/07/2009 de développement et de modernisation des services de tourisme, modifiée par circulaire ministérielle d'application en date du 29/12/2009, rend obligatoire la déclaration des meublés et des chambres d'hôtes. Cette déclaration doit se faire en Mairie par toute personne qui propose à la location un meublé et ou une chambre d'hôte.

Plus d'informations au 04 94 00 48 00

PROPOS DES FORMATIONS POLITIQUES D'OPPOSITION

LE BETONNAGE DE CAVALAIRE, ÇA SUFFIT !



Le Maire a signé deux permis de construire contestés par les riverains qui vont continuer de défigurer Cavalaire.

Le premier concerne un immeuble de 68 logements (Vinci Immobilier 79BAY) pour une surface de plancher de 3768 m² sur un terrain de 2340 m² et le second concerne 17 villas (JRI Villa JULIAMARIA) sur un terrain de 3300 m².

Pour justifier ces deux projets immobiliers, le Maire se réfugie derrière la loi ALUR dont l'un des objectifs est de permettre la construction de logements dans les villes où il y a pénurie. Ce qui n'est pas le cas pour Cavalaire. Le Maire aurait pu tout simplement appliquer le PLU en vigueur qui n'aurait autorisé, par exemple, que 820 m² pour le premier projet ou réviser ce PLU comme il s'était engagé à le faire dès le premier Conseil Municipal, pour nous protéger de cette loi ALUR. Encore une promesse non tenue.

Alors qu'il s'était targué d'avoir écouté les riverains du programme du JAS (mais c'était avant les élections), les riverains de ces deux projets ont été mis devant le fait accompli. Ils sont venus le rencontrer mais il ne les a ni écoutés, ni entendus. Ils ont déposé quatre recours auprès du TA. Suite à cela, ils ont subi des pressions pour les retirer mais les ont maintenus. Nous attendons du Maire qu'il soit à l'écoute des cavalairiens, qu'il sauvegarde notre cadre de vie et nous épargne le bétonnage de notre commune.

Il a déjà commencé à détériorer le charme de notre magnifique commune avec la construction de ses avancées le long de la promenade de la mer. Pourtant, dans le Magazine Municipal de juillet 2015, il écrivait que Cavalaire était un trésor à préserver, mais aime-t-il autant que cela sa commune et ses habitants ? Si c'est vraiment le cas, il doit aujourd'hui absolument stopper ces deux projets.

Sinon, il crée des précédents qui ouvrent la porte au bétonnage de notre commune.

Texte remis le 4 mars 2016.

Vous pouvez nous retrouver sur :

<https://www.facebook.com/annick.napoleonventurelli>
et <http://www.a-napoleon.com>

Le Groupe Annick NAPOLEON *Alors plus tôt ensemble !*



JM. GUILLAUD A. NAPOLEON S. VIGUIER

ARIANE CHODKIEWIEZ ☎ 06 95 90 61 10

contact@decidonscavalaire.fr

Chers Cavalairiens,

Cette année a commencé par les vœux de Monsieur le Maire et son équipe retraçant la triste rétrospective de 2015. Nous attendions des informations supplémentaires sur le projet du port, annoncé lors de cette cérémonie. Nous sommes restés sur nos interrogations.

Au moment où j'écris ces mots, juste quelques lignes dans la presse locale à quelques jours d'une réunion importante sur le choix de notre adhésion à la charte de Port Cros : toujours ce manque de communication. Pourtant les Cavalairiens s'interrogent : Que nous apporte cette adhésion ? Qu'allons-nous perdre ? Quel sera le coût ? C'est un projet ambitieux qui nous lie pour 15 ans il ne faut pas l'oublier.

Je me dois de féliciter la très bonne organisation et la qualité du corso de février. Le défilé dans une ambiance communicative et la présence de nombreux jeunes donnent un nouveau souffle à Cavalaire. Je ne peux que m'en réjouir et les remercier pleinement.

Bien sûr nous ne pouvons oublier la conjoncture actuelle et l'image de notre pays qui se dégrade par le désintérêt de l'Etat en particulier sur l'aide financière aux communes.

Alors comment être assurés de cette annonce de baisse dérisoire de 2% de nos impôts locaux au dernier Conseil Municipal alors que le Département envisage d'augmenter encore une fois la taxation sur le foncier bâti et que la Communauté de Commune dans son dernier conseil envisage aussi d'augmenter les taxes. Où vont s'arrêter ces continuelles augmentations ? **Il est temps de travailler plus sérieusement sur les réductions des dépenses de fonctionnement et surtout sur une forte réduction du train de vie de nos collectivités.** Il y a des gains à réaliser. Déjà, que nos impôts servent à l'amélioration de nos voiries et nos équipements locaux.

Je constate enfin que les nuisances engendrées par un établissement sur le port aient été prises en compte sérieusement dans le respect du voisinage de la sécurité et de la réglementation en vigueur. Chacun a pris conscience de ses responsabilités.

Je vous invite à nous rejoindre chaque dernier vendredi à la salle associative du port pour échanger.

Bien à vous.

LE POINT DE VUE DE SEBASTIEN VILAIN

Chaque commune, chaque territoire, a ses propres atouts, qu'ils soient géographiques, culturels, qu'ils soient dus au climat. Certaines communes sont proches d'une entrée d'autoroute, d'une gare, d'un aéroport, d'autres ont de grandes zones artisanales ou commerciales. Nous qui n'avons rien de tout cela et qui sommes coincés entre les premiers contreforts du massif des Maures et la mer, sur quoi pouvons nous compter pour construire et renforcer l'attractivité de notre territoire et la qualité de vie de ses habitants ?

Et bien, justement, nous avons la chance d'avoir cette baie remarquable, qui a servi d'abri aux marins depuis l'antiquité, encerclée de terrains maintenus à l'état naturel par la protection de la loi littoral, des plages immenses, un port abrité. Nous avons les Iles d'Or juste en face, un climat très doux, des paysages magnifiques, une faune et une flore riches et variées.

Nous devons nous prononcer prochainement sur l'adhésion à la Charte du Parc National de Port Cros.

Cavalaire, Ramatuelle, La Croix-Valmer et Le Rayol, sont les seules villes de notre Communauté de Communes situées dans l'aire d'adhésion.

La charte propose aux communes adhérentes de s'engager sur la voie d'un développement local plus respectueux des équilibres propres au développement durable pour une durée de 15 ans.

Nous avons la possibilité, aujourd'hui, grâce à cette adhésion de tenter une expérience intéressante et bénéfique, d'une durée limitée dans le temps.

Compte tenu de tous les avantages de la Charte du Parc National, je souhaite que le conseil municipal se prononce en faveur de l'adhésion.

Sébastien VILAIN

vilaincavalaire@orange.fr

CIMETIÈRE

Le cimetière intercommunal a fait l'objet de mesures d'extension pour un montant de 360 000€, pour pallier le manque de places disponibles, en premier lieu avec les constructions d'un columbarium de 60 places, de 93 caveaux, de 36 enfes et la création de 10 places destinées aux indigents, ménageant un total de 414 nouvelles places.

La gestion efficace de ces emplacements permettra d'optimiser l'occupation du cimetière, avec notamment la seule vente d'espace en cas de décès : il ne sera pas concédé de réservation à l'avance pour ne pas connaître de situation de saturation sans réelle occupation.

La police municipale est en charge de la commercialisation et tous les détails sont disponibles auprès de ce service municipal.



CARNET DU TRIMESTRE

Ils sont nés



- 03/12/2015 Mey, Lya TURPIN
- 03/12/2015 Théodore, Karim, José RODRIGUES SECOSEDIRI
- 09/12/2015 Sara LHAIJ
- 17/12/2015 Sohan CHERRADI
- 20/12/2015 Ethan, Olivier FRANCO
- 22/12/2015 POULAIN Léon
- 09/01/2016 Victoria, Stéphanie, Marion TRIVERO
- 11/01/2016 Charly, José GARCIA
- 26/01/2016 Pauline, Eugénie, Elise VERDU
- 29/01/2016 Liam LAMDARDER
- 30/01/2016 Elliot, Jean-Paul, Florian BAR
- 31/01/2016 Akram EL BATHA
- 09/02/2016 Maël, Jean-Pierre, Luc UGUEN
- 12/02/2016 Halima BOUSTILA
- 14/02/2016 Clémence JACQUES
- 14/02/2016 Léa, Mary, Arlette BOYAVAL
- 15/02/2016 Assia EL OUAFI
- 15/02/2016 Souleymène EL OUAFI
- 17/02/2016 Maël, Max, Mariano CÉLESTIN
- 17/02/2016 Ethan André COASNE
- 18/02/2016 Albane, Carole NIÉTO
- 19/02/2016 Marama, Heiki, Wael TAUHIRO

Ils se sont mariés

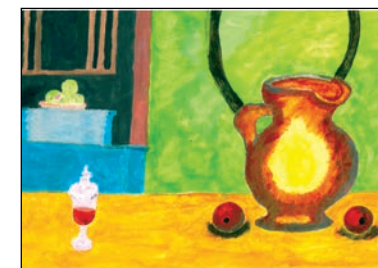


- 19/12/2015 Rémi GILET et Sophie MAURICE
- 28/12/2015 Pierre-Eric LEMARIÉ et Nathalie LEMOIGNE
- 09/01/2016 Pavel MARTINEK et Ana DUARTE TAVARES
- 16/01/2016 Iliass SLIMANI et Loreena CARIOU

Ils nous ont quittés

- 11/12/2015 Isabelle LAVRIL
- 14/12/2015 Madeleine BARBUSSE veuve PEYRELADE
- 25/12/2015 Gilbert DORLÉ
- 29/12/2015 Jeannine REDON veuve JESUN
- 30/12/2015 Jacques LARDANT
- 01/01/2016 Eliane POUMEYREAU veuve FÉRY
- 02/01/2016 Serge CHEDEVILLE
- 02/01/2016 Jacqueline POMMIÉS veuve ROUDEAU
- 04/01/2016 Joseph MARTIN
- 06/01/2016 Eliane BERGERON-FAVRE veuve CHEMIER
- 06/01/2016 Geneviève DUMEZ épouse GIRAULT
- 06/01/2016 David SINGLETON
- 16/01/2016 Ubert MARACHET
- 20/01/2016 Juliette CLAVAUD veuve BRONTESI
- 24/01/2016 Alice LEMAIRE veuve RYCKEWAERT
- 30/01/2016 Françoise ROCHE
- 01/02/2016 Henriette FERRER veuve BONNAUD
- 01/02/2016 José HERRANZ
- 02/02/2016 Monique BLANCHET veuve LARNAUD
- 06/02/2016 Pierre LECOUPTE
- 10/02/2016 Roger LOZES
- 11/02/2016 Paz GOMEZ épouse GASPAROTTO
- 14/02/2016 Louise DURRENBACH épouse MEYER
- 15/02/2016 Marie LAU veuve PONSON
- 19/02/2016 Bernard GRUBIS
- 25/02/2016 François DAL MOLIN

HOMMAGE À JOSEPH MARTIN.



Joseph Martin, nous a quitté début janvier 2016 à l'âge de 74 ans.

Né dans la Loire, et de racines espagnoles, il était installé à Cavalaire depuis quelques années. Fidèle discret de l'atelier peinture des seniors de Brigitte OURY, il venait de terminer cette nature morte, inspiré de Georges flegel, peintre du 16^{ème} siècle.



Le MAG N°7 / Avril 2016.
 Une édition Hôtel de ville de Cavalaire-sur-Mer.
 Directeur de la publication : Philippe LEONELLI
 Rédaction : Cabinet du Maire / Service de la communication.
 Mise en page : Service de la communication.
 Crédits photo : Ville de Cavalaire.
 Impression : Riccobono Offset Presse 115 chemin des Valettes - 83490 Le Muy
 Tous droits réservés, reproduction interdite.
 Tirage 10 000 exemplaires.
 ISSN : 0997-2412

DÉFENSE DE LA FORÊT CONTRE LES INCENDIES

La Communauté de communes protège son massif forestier de la racine jusqu'aux branches !

Elle est aussi majestueuse que fragile. Répandant son feuillage sur près de 26 717 hectares du territoire

– dont 1800 sont inscrits au Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF) - la Forêt est reine sur la Communauté de communes.

Et doit composer avec tous ses sujets... Des sites protégés et répertoriés Natura 2000 aux zones d'activité en passant par les zones d'habitation.

Pour la seule commune de Cavalaire, la superficie boisée se chiffre à 700 hectares et sa gestion globale n'admet aucune erreur. Que l'on soit en période estivale, jugée le plus à risque, ou non.

#1

AMÉNAGEMENT ET DÉBROUSSAILLEMENT



« On procède à des aménagements au sein du massif forestier - en créant des points d'eau, de la signalétique ou des pistes de plusieurs centaines de mètres pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), souligne le service Forêt. Mais aussi à du débroussaillage qui, lui, consiste à réduire les combustibles végétaux quels qu'ils soient afin de diminuer l'intensité et limiter la propagation des flammes. »

Des opérations qui peuvent durer une à plusieurs semaines, réalisées en régie - avec les seuls moyens de la Communauté de communes- ou par des entreprises locales.

#2

DES CHANTIERS INDISPENSABLES



Via la compétence Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI), c'est donc la Communauté de communes qui, en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les services secours locaux, détermine les travaux à lancer.

Des chantiers indispensables pour s'armer contre le feu, cet élément des plus difficiles à maîtriser.

De l'amélioration pastorale au maintien en condition opérationnelle en passant par la réfection des accès garantissant une mise en sécurité des secours, l'ensemble de ces travaux - aussi appelés travaux en zone d'appui, c'est-à-dire desservis par une piste et aménagés - s'attaque au « mal » dès la racine.

#3

PÂTURAGE JUSQU'EN JUIN



Jusqu'en juin, ne soyez donc pas surpris de croiser, lors d'une balade nature cavaloise, des troupeaux de chèvres, vaches, moutons ou ânes savourer paisiblement ciste et bruyère sous le regard de leurs éleveurs.

Née en 1990, la transhumance permet en effet de limiter la repousse de la végétation par un pâturage intensif sur les secteurs aménagés pour la lutte contre les incendies.

Une activité qui a pris tout son sens il y a un peu plus de dix ans, suite aux dramatiques incendies de 2003.

Cet épisode qui, malheureusement, est encore dans toutes les têtes. Et qui fait partie de ce volet de l'histoire que personne, à Cavalaire, ne souhaite voir un jour se rouvrir.

Réalisations 2015



Bilan

- **396,40 hectares de travaux en zones d'appui**
(210 ha de maintien en conditions opérationnelles et 90 ha d'amélioration pastorale.)
(63% des travaux ont été effectués en régie et 37% par des entreprises)
- **179,20 km de travaux de piste**
(90% des travaux ont été effectués en régie, 10% par des entreprises)

Projets 2016



Projets

- **39,40 hectares de travaux en zones d'appui**
- **179,20 km de travaux de piste**



Pour plus d'informations :

Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
Bâtiment Le Grand Sud 2, rue Blaise Pascal - 83310 COGOLIN
Téléphone : 04 94 55 70 30
Mail : contact@cc-golfedesainttropez.fr
Web : www.cc-golfedesainttropez.fr

AVRIL

Jusqu'au 23 avril

EXPOSITION MANGAS

Renseignements : Médiathèque

Jusqu'au 25 juin

EXPOSITION : « NAUFRAGES, UNE MÉMOIRE ENGLOUTIE »

Espace archéologique (Maison de la Mer)
Renseignements : Espace archéologique

Tous les lundis, mercredis, vendredis et dimanches (jusqu'à septembre).

LONGE-CÔTE

Plage du Parc de 10h45 à 11h45
Renseignements : Service des sports

Du 4 au 15 avril

ACTIVITÉS SPORTIVES DES VACANCES DE PRINTEMPS.

Renseignements et inscriptions : Service des sports.

Du 4 au 27 avril

AVRIL EN FAMILLE

Activités à partager en famille.
Nombreuses animations
Maison de la Mer et extérieur
Renseignements :
Office de Tourisme



Mardi 5 avril

ATELIER DESSIN MANGA

Atelier pour les enfants à 14h sur inscription
Atelier pour les adultes à 16h sur inscription
Renseignements : Médiathèque

Les 07 et 08 avril

RAID SPORTIF «CENT'RAID» ADOS

Course par équipe sur des épreuves chronométrées sur différentes communes du Golfe
Renseignements : Centre Ados

Du 7 au 14 avril

EVEIL SPORTIF

Parcours d'agilité pour les enfants de 18 mois à 6 ans. Renseignements : service des sports.

Vendredi 8 avril

LA GUINGUETTE : DOUCE FRANCE – FRANCIS TORNATO

Salle des fêtes – 15h à 18h
Entrée payante - Renseignements : COF



Samedi 9 avril

LES BROCANTES DE LA SAINTE ESTELLE

Esplanade Sainte Estelle. De 8h à 17h

Mercredi 12 avril

ATELIER D'ORIGAMI

L'art du pliage par un spécialiste de l'origami
Renseignements : Médiathèque
Adultes à 10h et enfants à 15h00 sur inscription.

Les 16 et 17 avril

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE TWIRLING BÂTON

Complexe sportif Henry Gros à partir de 9h
Renseignements : Service des sports

Dimanche 17 avril

MARCHÉ ARTISANAL

Expo/vente de produits artisanaux
Promenade de la mer. De 9h à 18h

EXPO VÉLO

Esplanade de Lattre de Tassigny

GRAND PRIX CYCLISTE

Challenge Christophe Bouissou
4 épreuves – départ 13h
Renseignements : Caval'Vélo

Mercredi 20 avril

ATELIER DE CRÉATION DE PELUCHES MANGA

Atelier parents/enfants à 15h sur inscription
Renseignements : Médiathèque

Vendredi 22 avril

PROJECTION-CONFÉRENCE « LE COLONEL CHABERT »

Par Natalie Petiteau, professeur d'université à Avignon.
Auditorium de la médiathèque à 20h
Tout public – Entrée libre sur inscription
Renseignements : Médiathèque

Les 22 et 23 avril

MINI SALON DU MANGA

Auteurs, illustrateurs, éditeurs de mangas, démonstration d'Arts martiaux, selfie avec cosplayers, films, contes, origami, papercraft
Médiathèque de 10 à 17h

Dimanche 24 avril

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

- Place Jean Moulin

Mardi 26 avril

CONFÉRENCE ARCHÉOLOGIQUE

Par Jean-Pierre Joncheray, archéologue subaquatique, grand découvreur d'épaves
Médiathèque à 14h30 - Entrée libre sur inscription

Jeudi 28 avril

LA GUINGUETTE : ORCHESTRE « CHANSONNETTES À GOGO »

Salle des fêtes – 15h à 18h
Entrée payante.
Renseignements : COF

Du 29 avril au 2 juillet

EXPOSITION : « LES ROSES DE MAUBERT »

Exposition et animations sur le thème des roses
Vernissage : vendredi 29 avril à 18h
Renseignements : Médiathèque 04 94 01 93 20

Les 30 avril et 1^{er} mai

LES RENCONTRES DES MÉTIERS D'ART

Démonstration, initiation et exposition
Esplanade de l'Office de Tourisme
Renseignements : Cavalaire Entreprises

CHALLENGE INTERCLUBS

Régate de voiliers habitables
Plage du Centre-ville.
Renseignements : Yacht Club de Cavalaire



MAI

Dimanche 1^{er} mai

PUCES DU ROTARY

Place Jean Moulin à partir de 8h

Mardi 3 mai

COLLECTE DE SANG

Salle des fêtes à partir de 8h

Du 3 au 8 mai

CAVAL'DART

Rallye de catamarans organisé par Afidart et le Yacht club de Cavalaire Plage du Centre-ville - Renseignements : Yacht club de Cavalaire

Les 5 et 6 mai

TROPHÉE SNSM ROUTE DU JASMIN

Régate de voiliers habitables en soutien de l'association pour l'entretien et l'amélioration des vedettes et le matériel de sécurité.
Renseignements : SNSM

Vendredi 6 mai

APÉRO-SCÈNE

Haut de l'avenue des Alliés à 18h.

Samedi 7 mai

UNIVERSTYLE BATTLE 3^{ÈME} ÉDITION

Battle de break Dance. Complexe sportif Henry Gros à 18h00.
Renseignements : Univers Style project.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE PÊCHE EN BORD DE MER

De la plage des 3 Pins jusqu'à la plage de Pardigon à 18h00.

CONCERT EN L'ÉGLISE SAINT LAURENT

Avec l'ensemble vocal Onelli.
Eglise Saint Laurent à 20h45

Dimanche 8 mai

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA VICTOIRE DE 1945

Esplanade de Lattre de Tassigny – 11h30
Renseignements : Cabinet du Maire.

Mardi 10 mai

TOURNOI DE PÉTANQUE RÉGIONAL DES AVF - A partir de 8h

Vendredi 13 mai

LA GUINGUETTE : ORCHESTRE « ALAIN MAURY »

Salle des fêtes – 15h à 18h
Entrée payante - Renseignements : COF



Du 13 au 16 mai**JOURNÉES WETA**

Régate de trimarans Weta
Organisé par Weta Classe France et le Yacht-club de Cavalaire – Plage du Centre-ville
Renseignements : Yacht Club de Cavalaire

Les 14 et 15 mai**SALON DU BIEN-ÊTRE**

Maison de la mer - 10h-19h

Samedi 14 mai**LES BROCANTES DE LA SAINTE ESTELLE**

Esplanade Sainte Estelle. De 8h à 17h

ROCKAVALAIRE - 12^{ÈME} TREMPLIN ROCK

Esplanade Ste Estelle (Salle des fêtes en cas de pluie) à 17h. Renseignements : OMC

Dimanche 15 mai**MARCHÉ ARTISANAL**

Expo/vente de produits artisanaux
Promenade de la mer. De 9h à 18h

Vendredi 20 mai**ATELIER DE CRÉATION DE ROSES EN PAPIER.**

De 10h à 12h et de 14h30 à 17h Payant.
Renseignement : Médiathèque.

Du 20 au 22 mai**FORUM « AUTONOMIE, SANTÉ, SPORTS ET LOISIRS »**

Maison de la mer de 10h à 17h
Renseignements : CCAS

JOURNÉES DÉCOUVERTE NATURE ET TERROIR

Renseignements : Cavalaire entreprises.

Samedi 21 mai**FESTIVAL DE CHORALES**

Chorales « Les choristes » et « Les voix du soleil »
Salle des fêtes à 17h - Renseignements : OMC

Dimanche 22 mai**LA CAVALAIROISE**

4^{ème} édition de la course à pied sur route
Départ enfants : 9h
Départ adultes : 9h30 devant le gymnase
Renseignements : Service des sports

Judi 26 mai**LA GUINGUETTE : ORCHESTRE****ELISA ET THIERRY**

Maison de la mer
15h à 18h - Entrée payante.
Renseignements : COF

**Vendredi 27 mai****RENCONTRE AVEC UN CRÉATEUR DE ROSES : DOMINIQUE MASSAD**

Auditorium de la médiathèque à 14h30
Entrée libre sur inscription.

FÊTE DES VOISINS

Place de la gare à 18h

Samedi 28 mai**CAVALAIRE KICK-BOXING SHOW**

Avec un combat de championnat du monde
Complexe sportif Henry Gros à 19h
Renseignements : C.O.F.

Les 28 et 29 mai**FÊTES DES MÈRES**

Nombreuses animations dédiées aux mamans
Centre-ville

JUIN**Tous les jours sauf le samedi****AQUA GYM** (Plage du Parc)

Renseignements : Service des sports.

Tous les mardis et jeudis**AQUA ABDOS**

(Plage du Parc) - Renseignements : Service des sport

Les 4 et 5 juin**EQUI' COUNTRY** - Shows équestres

Concerts, festival line dance. Centre-ville de Cavalaire. Renseignements : Office de Tourisme

Mercredi 8 juin**JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN INDOCHINE**

Cimetière intercommunal – 11h30

CONFÉRENCE – DIAPORAMA « LES ROSES »

Avec Diane Saurat - Médiathèque à 14h30 .

Vendredi 10 juin**LA GUINGUETTE : ORCHESTRE ADDA**

Salle des fêtes – 15h à 18h
Entrée payante : Renseignements : COF

Samedi 11 juin**LES BROCANTES DE LA SAINTE ESTELLE**

Esplanade Sainte Estelle. De 8h à 17h

**REPAS ET SOIRÉE DANSANTE DU BASKET**

Salle des fêtes – à 20h - Contact : F. Noublanche

Les 11 et 12 juin**CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FLYBOARD**

Plage du centre-ville. Parrainé par M. Vincent Lagaf'
Renseignements : Office de Tourisme

Dimanche 12 juin**MARCHÉ ARTISANAL**

Expo/vente de produits artisanaux
Promenade de la mer. De 9h à 18h

Mardi 14 juin**LECTURES À 2 VOIX**

Rencontres d'auteurs avec Martine Landis et C.E. Ayr
Auditorium de la médiathèque à 14h30

Du 14 juin au 3 juillet**EXPOSITION DE PEINTURE ET DE SCULPTURE DES PEINTRES DE LA BAIE**

Maison de la mer de 16h à 20h
Vernissage : mercredi 16 juin à 19h

Vendredi 17 juin**SOIRÉE DES TROPHÉES SPORTIFS.**

Complexe sportif Henry Gros - 18h00.
Renseignements : Service des sports.

Du 17 au 24 juin**FÊTE DU LIÈGE**

Exposition dans le hall d'accueil de la Maison de la mer
Escolo dei Sambro : 04 94 64 11 71

Les 18 et 19 juin**FÊTE DES PÈRES**

Nombreuses animations dédiées aux papas
Centre-ville

Samedi 18 juin**VISITE D'UNE ROSERAIE**

Sortie culturelle payante
Départ de Cavalaire en bus à 8h30
Renseignements : Office Municipal de la Culture

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'APPEL DU 18 JUIN DU GÉNÉRAL DE**GAULLE** - Place Jean Moulin – 11h30

Renseignements : Cabinet du Maire.

« SHOW DANCE STUDIO »

Spectacle de fin d'année
Salle des fêtes – 20h - Contact : Christophe Mérigot

Mardi 21 juin**FÊTE DE LA MUSIQUE**

Esplanades Ste Estelle, de Lattre de Tassigny, place de la Gare, port, centre-ville ...
à partir de 17h - Renseignements : OMC

Vendredi 24 juin**FÊTE DE LA SAINT JEAN**

Messe, procession, balèti, feux de la St-Jean ...
Renseignements : Office de Tourisme

DANS LE CADRE DE LA FÊTE DU LIÈGE : DÉFILÉ, LEVÉE DU LIÈGE ET MESSE

Escolo dei Sambro : 04 94 64 11 71

Dimanche 26 juin**PLAGE EN FAMILLE**

Journée ludique et sportive ouverte à toutes les familles cavalaïroises
A partir de 9h – Plage du centre-ville
Renseignements : Service des Sports

Judi 30 juin**INDICES DE VIE MARINE : LES LAISSES DE MER**

Diaporamas interactifs de l'Observatoire marin
Auditorium de la médiathèque à 14h30
Entrée libre sur inscription
Renseignements : Médiathèque 04 94 01 93 20

Découvrez tous les événements sur le programme des animations et sur le site www.cavalaire.fr.

Programme susceptible de modifications

Contacts

Office de Tourisme (OT)	04 94 01 92 10
Comité Officiel des Fêtes (COF)	04 94 01 92 10
Espace Archéologique	04 94 01 92 18
Médiathèque	04 94 01 93 20
Office Municipal de la Culture (OMC)	04 94 64 00 96
Cavalaire Entreprises	04 94 00 11 45
Service des Sports	04 94 05 41 28
Bureau Information Jeunesse (BIJ)	04 94 01 90 00
Hôtel de Ville	04 94 00 48 00
La Poste	36 31